



avec

La Mairie de Talence



Vendredi 13 Nov. 2026 à 20:00

Stade de Thouars à Talence

COURSE DES RESTOS !

**Relais
10 × 2km**

**Relais
à obstacles
10 × 1500m**

**Marche
3 × 3km**



Soupe chaude, banda les Sans-Souci, buvette.



Option en virtuel

Inscriptions :
www.anonymes-du-campus.com



REGLEMENT

Art 1 : Organisation. La « *Course des Restos du Cœur* » est organisée par le club des Anonymes du Campus, avec l'assistance des services techniques de la mairie de Talence et l'autorisation du Comité de Gironde d'Athlétisme. Elle comprend une marche loisir et deux courses distinctes, une sur parcours plat et une sur parcours à obstacles. Départ des courses le vendredi 13 novembre 2026 à 20h20 et 20h30.

- Le **parcours plat** est une boucle de 2.0 km à parcourir 10 fois en relais de trois ou quatre ;
- Le **parcours à obstacles** est une boucle de 1500m à parcourir 10 fois en relais de trois ou quatre et comporte le franchissement de plusieurs obstacles ; une lampe frontale par équipe est indispensable, serviette et change recommandés.
- Une **marche loisir** non classée par équipe de trois sur un parcours balisé de 3 boucles de 3 km en autosuffisance est également organisée, départ 20h10 dans le stade de Thouars. Port de bâtons autorisés. Les marcheurs doivent être équipés au minimum d'une lampe frontale et d'un sifflet par équipe.

Art 2 : Options à distance. Une formule à distance est proposée, soit en course soit en marche ; en mode individuel et sur 5km ou sur 10km à effectuer entre le 1^{er} et le 30 novembre.

Art. 3 : Annulation. Si la manifestation devait être annulée ou limitée à une jauge imposée pour raisons sanitaires, tous les participants inscrits se verront proposer d'effectuer la course selon la formule à distance. Les inscriptions, intégralement reversées aux Restos du Cœur de Gironde ne donneront pas lieu à remboursement. L'organisateur se réserve aussi la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête administrative soit en cas de force majeure.

Art 4 : Assurance. Une assurance est souscrite par l'organisation au travers du contrat collectif de la FFA. Cette assurance couvre les participants sans licence. Les licenciés FFA, bénéficient des garanties couvertes par leur licence.

Art 4 : Sécurité. La sécurité sera assurée par des bénévoles des Anonymes du Campus et de l'ADEM. Une surveillance sera assurée par un Médecin et un poste de la Protection Civile de Talence présent sur place durant toute la durée de l'épreuve.

Art 6 : Composition des équipes. Chaque équipe de relais doit être composée de trois au moins et quatre coureur(se)s au plus. La composition peut être masculine, féminine ou mixte. Les courses à plat et à obstacles sont ouvertes aux participant(e)s nés en 2011 ou avant (minimes et +). La marche loisir est organisée sur un circuit périphérique. Les parcours des courses et de la marche sont entièrement fermés à la circulation.

Art 7 : Inscription. L'inscription peut se faire en ligne (www.anonymes-du-campus.com) ou auprès de RUNNING CONSEIL à Pessac avant le 11 novembre minuit. Le tarif est de 15€ par participant(e), 10 € pour les lycéen(ne)s, chômeur(se)s, étudiant(e)s, ou 5€, sur simple demande. L'inscription sur place le 13 novembre n'est pas possible. Chaque participant(e) aux courses doit impérativement envoyer copie d'une attestation PPS (<https://pps.athle.fr/>) ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme (ou course à pied) en compétition postérieur au 14/11/2025, ou d'une photocopie de licence Athlé-Compétition Athlé-Entreprise, Athlé-Running ou d'un Pass' J'aime courir' en cours de validité à la date de la manifestation ou d'une licence sportive, en cours de validité, délivrée uniquement par une fédération agréée, sur laquelle doit apparaître la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition. Les participant(e)s mineur(e)s doivent être en possession d'une autorisation parentale de participation. Ces documents sont à présenter à l'inscription (joindre photocopies avec l'envoi postal de cette fiche + chèque).

Le retrait des dossards aura lieu au stade de Thouars le vendredi 13/11 de 14h à 19h00.

Art 8 : Responsabilité. Le ou la concurrent(e) accepte sans réserve le présent règlement.

Art 9 : Protection vie privée. De par son inscription, le ou la participant(e) renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayant-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de deux ans, dans le monde entier.

Art 10 : Publication des résultats. Les résultats seront publiés sur le site d'arrivée et sur le site internet www.anonymes-du-campus.com. Conformément à la loi "informatique et libertés", les participant(e)s peuvent s'opposer à la parution de leur résultat sur ces sites en cas de motif légitime (pour la FFA, en faire directement la demande à l'adresse cil@athle.fr).

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de l'équipe :

- Course en relais: plat ☐ à obstacle ☐
- Marche loisir ☐ (cochez une seule des trois cases)

<u>Coureur 1</u>	Nom :	prénom :	Age :	Genre :
<u>Adresse :</u>				
<u>Email :</u>		<u>Tel :</u>		
<u>Coureur 2</u>	Nom :	prénom :	Age :	Genre :
<u>Email :</u>		<u>Tel :</u>		
<u>Coureur 3:</u>	Nom :	Prénom :	Age :	Genre :
<u>Email :</u>		<u>Tel :</u>		
<u>Coureur 4:</u>	Nom :	Prénom :	Age :	Genre :
<u>(Option)</u>		<u>Tel :</u>		
<u>Email :</u>				

Toute inscription par courrier doit être accompagnée d'un chèque du montant total par équipe à l'ordre des Anonymes du Campus. L'inscription comprend un repas chaud (soupe - lentilles). Le bénéfice de la soirée est intégralement versé aux Restos du Cœur de la Gironde¹. Inscription + chèque + photocopies licences ou certificat à adresser avant le 11 Novembre à minuit à :

Anonymes du Campus / RUNNING CONSEIL,
1 Place du Monteil,
33600 Pessac

Téléphone : 05 56 48 28 72 mardi au samedi de 10 h à 19h.

¹ 20 300 € ont été reversés en 2025.

RETRAIT DES DOSSARDS

STADE DE THOUARS, TALENCE, LE 13 NOVEMBRE Á PARTIR DE 14H.